



composition d'un conseil synical

Par **nissart67**, le **21/11/2011** à **19:44**

Bonjour,

un conseil syndical peut il être composé, outre un président et les membres du conseil syndical, d'un co-président.

Cordialement

Par **youris**, le **21/11/2011** à **20:29**

bjr,

la composition d'un conseil syndical n'est pas réglée par la loi.

il prévoit simplement l'élection de son président.

son fonctionnement et le nombre de ses membres sont fixées par le règlement de copropriété. un co-président pourquoi pas.

il peut exister des copropriétés sans conseil syndical si l'a.g. le décide par un vote.

cdt